



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 21111

Texte de la question

M. Jérôme Rivière attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'annonce faite par le transporteur aérien Corsair (filiale de Nouvelles Frontières) de renouveler sa flotte par l'achat de Boeing 747-400 dès 2004. Il souhaiterait savoir s'il a connaissance de cette information et les raisons de ce choix dès lors que l'Airbus A 380 est lui aussi un très gros transporteur. D'autre part, il voudra bien lui indiquer les mesures ou dispositions qu'il pourrait prendre pour soutenir l'industrie aéronautique civile dès lors que s'annonce la fusion de Boeing/McDonnell Douglas qui pourrait mettre à mal ce secteur industriel.

Texte de la réponse

La compagnie Corsair figure parmi les toutes premières entreprises de transport aérien à la demande. Elle a conduit son développement de façon progressive en faisant évoluer la capacité de sa flotte en fonction des besoins de son réseau et selon ses marges de financement. L'entreprise a ainsi dans un passé récent fait l'acquisition de deux Airbus A330-200 dont l'exploitation lui donne toute satisfaction. Elle envisage aujourd'hui le remplacement à brève échéance des Boeing B747-300 en service sur ses lignes par des modèles de type 400 plus récent, dont elle ferait l'acquisition sur le marché de l'occasion. Ces avions, qui peuvent être obtenus à des conditions financières avantageuses en raison de la situation actuelle du transport aérien, lui permettront de réduire sensiblement ses coûts de production, tout en présentant de meilleures performances. Même si Corsair reconnaît tout l'intérêt de l'A380, cette option a dû être écartée en raison de ses délais, puisque les premières livraisons de cet appareil n'interviendront qu'à partir de 2006, et de son coût, car seuls des avions neufs seront alors disponibles. De plus, l'A380, qui emporte davantage de passagers, aurait été moins bien adapté aux caractéristiques du réseau de la compagnie. Par ailleurs, s'agissant de la fusion entre les constructeurs Boeing et Mc Donnell Douglas, l'opération a été l'amorce d'un mouvement de réorganisation en profondeur du potentiel industriel européen qui, trop divisé entre plusieurs pays, ne pouvait atteindre sa pleine efficacité. Ce mouvement a ainsi donné naissance à la société EADS, constituée par regroupement des industries aéronautiques, française, allemande et espagnole, et à la transformation du groupement d'intérêt économique Airbus en société commerciale en juillet 2001. Ces restructurations ont permis la construction de pôles forts, capables de rivaliser avec succès avec les plus grands groupes américains comme en témoigne la progression d'Airbus sur le marché mondial et la réussite commerciale de son gros porteur A380, qui totalise déjà plus de cent commandes fermes.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Rivière](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21111

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5074

Réponse publiée le : 22 septembre 2003, page 7296